

INJEP NOTES & RAPPORTS

■ **Février 2025**
■ INJEPS-2025/07

Évaluation de la mise en place des « classes et lycées engagés » en 2023-2024

SYNTHÈSE

ÉVALUATION

■ Aude DEFASY, Marie LEPLAIDEUR,
Marion CHEVALLIER, Camille MICHEL,
Estelle BOUQUIGNAUD (Groupe Pluricité)

Depuis la rentrée de septembre 2023, une nouvelle labellisation nommée « classes et lycées engagés » (CLE) est déployée au sein des établissements scolaires volontaires. Ce label vise à reconnaître et à encourager les initiatives collectives qui stimulent l'engagement des élèves de seconde et de première année de CAP. En valorisant les projets et interventions dédiés à l'engagement citoyen, le label CLE entend soutenir et renforcer une dynamique déjà présente dans de nombreux établissements tout en encourageant l'émergence de nouvelles actions concrètes et partenariales au sein de la communauté éducative. Le projet pédagogique des CLE intègre une participation au séjour de cohésion du Service national universel (SNU) sur le temps scolaire, dont une partie des activités est articulée avec la thématique choisie par les établissements parmi l'une des quatre « colorations » suivantes : (i) défense et mémoire, (ii) sport et Jeux olympiques et paralympiques, (iii) environnement, et (iv) résilience et prévention des risques.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) pilote l'évaluation du Service national universel depuis sa phase de préfiguration en 2019. En 2024, l'évaluation s'est concentrée sur l'expérimentation du label CLE en tant que levier de développement et de structuration du dispositif d'engagement national. Dans ce cadre, une enquête qualitative auprès d'un panel d'établissements labellisés a été engagée, complétée par les résultats du questionnaire adressé à l'ensemble des participants aux séjours de cohésion.

L'évaluation qualitative s'est appuyée sur un panel de huit établissements labellisés au cours de l'année scolaire 2023-2024, répartis dans six académies, et sur quatre centres SNU implantés dans quatre départements. Ce panel a été sélectionné pour refléter la diversité des contextes scolaires, avec des établissements aux profils variés. Une approche par étude de cas qui a permis de réaliser une analyse à 360 degrés de l'expérimentation, en s'intéressant à la fois au processus de labellisation, au contenu des projets, à leur mise en œuvre au sein des établissements et à l'organisation/animation des séjours de cohésion dédiés aux élèves CLE.

Ci-dessous sont résumés les principaux enseignements tirés de ce volet qualitatif, pointant les enjeux qui pourraient accompagner le label pour les prochaines années de déploiement. Les résultats présentés s'inscrivent dans le contexte de cette première année de mise en place du dispositif et constituent un premier regard sur son fonctionnement, avant son déploiement sur l'année scolaire 2024-2025.

Une stratégie différenciée de déploiement du label CLE au sein des académies et des établissements

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, sur les 530 établissements labellisés CLE, une surreprésentation des établissements publics et une mobilisation accrue des lycées polyvalents ont été observées¹. Le déploiement du label a toutefois varié selon les académies. Certaines ont ciblé des établissements déjà engagés dans d'autres labels (E3D, classe Défense, Génération 2024, Égalité filles-garçons, etc.), ce qui a facilité leur adhésion au dispositif tout en optimisant la visibilité des projets. Ce ciblage stratégique a également permis de s'appuyer sur des dynamiques existantes pour enrichir les initiatives menées.

Dans d'autres académies, le label a été adopté par une diversité d'établissements, plus ou moins familiers avec la méthodologie de projet. Cette hétérogénéité a mis en lumière la nécessité d'un soutien

¹ Les établissements publics représentent 93 % des CLE mais seulement 67 % de l'ensemble des établissements éligibles au label. 35 % des CLE sont portés par des lycées polyvalents, qui représentent 27 % de l'ensemble des lycées à l'échelle nationale. Source : données SI-DGSNU, 2024.

renforcé et d'un accompagnement des équipes pédagogiques volontaires, afin de leur permettre de s'approprier pleinement les outils et ressources nécessaires pour expérimenter de nouvelles approches.

Cette première année de déploiement du label CLE a été l'occasion pour les établissements participants d'initier ou d'amplifier des dynamiques favorables à l'engagement des élèves. La labellisation s'est révélée être une bonne opportunité pour accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la citoyenneté avec un angle éducatif thématique privilégié. Dans les lycées professionnels, les projets se sont inscrits en cohérence avec les filières d'enseignement, et ont soutenu les projets d'orientation professionnelle des élèves en leur offrant un terrain d'application.

Toutefois, la construction de projets cohérents et articulés avec les projets d'établissement et de classe demanderait à être davantage anticipée. Au cours de cette première année, la publication tardive de la circulaire² relative au dispositif CLE n'a pas toujours offert les conditions d'une réflexion collective autour du label à l'échelle des établissements, en associant par exemple les élèves, et n'a pas pleinement permis de créer des alliances éducatives interdisciplinaires. La méconnaissance du dispositif et les représentations liées au Service national universel ont également pu freiner l'adhésion et l'implication de certains enseignants : le dispositif gagnerait ainsi à être accompagné d'une campagne d'information³ soutenue par les référents académiques pour être mieux appropriée. Ces derniers jouent en effet un rôle pivot dans l'appropriation du dispositif, mais n'ont pas toujours eu les moyens de pleinement endosser leurs missions (nomination tardive, priorisation des missions au regard du temps de travail dédié, notamment).

Une mise en œuvre marquée par des ajustements et des limites structurelles

Au sein des établissements, plusieurs modèles de portage et d'animation du label ont émergé, avec une prépondérance de binômes associant équipes de direction et enseignants d'histoire-géographie. Une forte corrélation est également observée entre la discipline des enseignants pilotant les projets et la coloration des initiatives CLE, soulevant parfois des défis sur l'interdisciplinarité encouragée par le label.

Cette première année de mise en œuvre du label a été marquée par des délais courts et une hétérogénéité des pratiques. Si certains établissements ont pu initier leurs projets dès le début de l'année scolaire, d'autres ont dû composer avec un démarrage tardif lié au calendrier de labellisation, ce qui a entraîné un déploiement resserré sur quelques mois. Ces conditions ont affecté la progressivité pédagogique initialement envisagée. La majorité des projets s'est inscrite dans le parcours éducatif des élèves pendant le temps scolaire, souvent adossé à des enseignements spécifiques. Plus rarement, des approches hybrides ont été mises en place, rythmées par des temps forts et des séquences d'activités hors temps d'enseignement.

Malgré ces contraintes, la pédagogie active a constitué un fil conducteur pour les projets CLE, en plaçant les élèves au centre de leur apprentissage. Ces initiatives ont favorisé la collaboration interdisciplinaire et des approches participatives, bien que ces démarches aient parfois été freinées par des résistances institutionnelles ou des contraintes logistiques, notamment liées à la rémunération des enseignants ou à l'organisation du temps de travail.

² En 2024, la circulaire a été publiée 2 mois plus tôt, en avril, au [BOEN](#) n° 17 du 25 avril 2024.

³ En 2024, [un ensemble de ressources](#) ont été mises à disposition, notamment une page d'information et de ressources pédagogiques, un flyer de communication sur les CLE, etc.

Les équipes projet ont exploré une grande diversité de formats pour engager les élèves de manière concrète et stimulante. Parmi les approches fréquemment utilisées figuraient les visites et rencontres avec des professionnels ou des structures engagées, l'initiation à la gestion de projet en interne, la co-construction de projets avec des partenaires extérieurs, ou encore le recours à des outils d'expression orale et à des supports créatifs et artistiques. Ces formats ont souvent suscité l'adhésion des élèves, particulièrement lorsque ces derniers étaient impliqués comme acteurs ou contributeurs volontaires.

Enfin, l'évaluation a souligné l'importance de produire une réalisation finale pour valoriser l'engagement collectif des élèves. Cette démarche offre une meilleure visibilité aux projets et renforce la reconnaissance de leur travail, tout en donnant du sens à leur investissement tout au long de l'année.

Des effets positifs sur les élèves et les dynamiques scolaires

Les élèves ont globalement bien adhéré aux différents projets portés au titre de la classe engagée même s'ils en sont rarement à l'initiative. L'évaluation a mis en évidence des effets positifs des projets CLE ressentis par les élèves et leurs enseignants, en particulier sur l'ambiance au sein des classes concernées. Cette dynamique a été renforcée lorsque les élèves étaient impliqués dans le choix des thématiques, responsabilisés dans le montage des activités, et qu'ils avaient une visibilité claire sur les objectifs et les résultats attendus.

Les projets ont contribué à renforcer la cohésion interne au sein des classes en mobilisant les élèves autour d'activités collaboratives et concrètes. Ces initiatives ont favorisé des interactions positives, renforcé les liens au sein des groupes et parfois même créé un sentiment d'appartenance.

Pour les élèves, la participation aux projets CLE s'est souvent révélée valorisante. En leur confiant des responsabilités et en leur offrant la possibilité de s'impliquer dans des actions qui font sens à leurs yeux, les projets ont pu renforcer leur estime de soi et leur motivation. Cette valorisation a été particulièrement marquée chez les élèves plus discrets ou en difficulté dans les enseignements traditionnels. Ces projets ont également dans certains cas permis de développer des compétences transversales, comme la communication, le travail en équipe et la gestion de projet, potentiellement utiles dans leur parcours futur.

Enfin, ces projets ont souvent eu un effet structurant sur la vie scolaire, en dynamisant les interactions entre enseignants et élèves.

Ces résultats ont été particulièrement visibles dans les projets lancés dès le début de l'année, qui ont su embarquer les élèves autour d'une thématique qui faisait sens pour eux et à travers des approches pédagogiques moins scolaires.

Une articulation à améliorer avec le séjour de cohésion du SNU

L'articulation entre les projets CLE et les séjours de cohésion du SNU a révélé plusieurs défis, en particulier en matière de communication, d'organisation et d'intégration pédagogique. L'information entre les équipes SNU et les établissements scolaires a souvent été tardive ou incomplète, ce qui a complexifié la préparation logistique des séjours (planning, transports, prise en compte des besoins spécifiques des jeunes, choix des colorations du séjour) et engendré des désistements d'élèves.

Également, la méconnaissance des projets CLE et le manque de visibilité sur la coloration des établissements affectés dans les centres SNU ont limité la capacité des équipes des centres à pleinement intégrer un lien avec les projets dans le contenu de leur programme. Toutefois, ce dernier

reste cohérent, puisque les modules et activités socle du Service national universel s'inscrivent dans les quatre colorations.

Les séjours CLE ont également accueilli des profils sensiblement différents de ceux des séjours hors temps scolaire⁴. Une plus forte proportion d'élèves issus de filières professionnelles et de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a été observée, ainsi qu'une part plus importante de jeunes non volontaires. Ces derniers ont parfois affiché une adhésion moindre aux rites et symboles du SNU, ce qui a pu peser sur la dynamique de groupe. Cela s'est traduit sur certains séjours par un taux d'incidents plus élevé et une fidélisation plus difficile des équipes encadrantes, dans un contexte de montée en charge et de reconduite du label CLE à la rentrée de septembre 2024.

Malgré ces défis, la majorité des élèves volontaires ont exprimé une satisfaction globale vis-à-vis de l'expérience. Leur appréciation repose sur les mêmes atouts que ceux identifiés lors des précédentes évaluations des séjours hors temps scolaire : cohésion de groupe, socialisation, découverte d'activités nouvelles et échanges avec des professionnels.

Des pistes d'amélioration pour la poursuite du dispositif

L'évaluation qualitative du label CLE a confirmé son potentiel pour mobiliser les élèves autour de l'engagement et impulser de nouvelles dynamiques scolaires. Cependant, elle a également mis en lumière plusieurs axes d'amélioration pour renforcer et pérenniser ses effets.

Tout d'abord, il apparaît essentiel de clarifier le positionnement et les objectifs du label. Le label CLE oscille actuellement entre deux orientations : valoriser et soutenir les dynamiques existantes dans les établissements, et impulser une culture de l'engagement dans ceux qui sont moins acculturés à l'approche par projet. Ces deux ambitions nécessitent des ajustements différenciés. Dans le cas des établissements moins expérimentés, un accompagnement renforcé s'impose, incluant la mise à disposition de ressources adaptées et un travail de montée en compétence des référents académiques et des enseignants impliqués.

Une meilleure anticipation est également cruciale pour optimiser la planification et la mise en œuvre des projets. Cela passe par un effort accru de communication et d'explication du label auprès des établissements scolaires, notamment pour clarifier son articulation avec le Service national universel. Une meilleure compréhension de ces liens en amont permettrait de faciliter l'adhésion des équipes pédagogiques et de structurer des projets plus cohérents et mieux intégrés.

Fort de plus de 500 projets déjà réalisés, le dispositif dispose d'une base solide pour capitaliser sur les expériences passées. La création d'une banque de ressources pédagogiques, enrichie par des ateliers interacadémiques et des formations, serait un outil clé pour diffuser des pratiques inspirantes et accompagner les établissements dans leurs initiatives. Ce partage d'expériences favoriserait également une harmonisation des pratiques tout en laissant une marge d'adaptation aux contextes locaux.

La reconnaissance des compétences et de l'engagement des élèves comme des enseignants constitue un autre levier essentiel pour pérenniser le dispositif. Formaliser les acquis des élèves à travers des certifications, ou une mise en avant des résultats des projets renforcerait leur valorisation et offrirait une continuité dans leur parcours éducatif et citoyen.

⁴ Voir Venet T., James S., 2024, « Service national universel. Classes et lycées engagés » : diversité renforcée, souhaits d'engagement moins marqués », *INJEP Analyses et synthèses*, n°80, décembre.

L'articulation avec les séjours de cohésion du SNU représente également un enjeu central. Un dialogue renforcé entre les équipes pédagogiques et les centres SNU permettrait de garantir une véritable continuité pédagogique entre les projets CLE et les activités des séjours. Une réflexion sur le rôle des enseignants dans ces séjours, combinée à des temps dédiés à la relecture des apprentissages, renforcerait la synergie entre ces deux volets du dispositif. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à l'accueil des jeunes, en particulier ceux non volontaires ou moins familiers des codes du SNU. Une communication renforcée auprès des familles, une meilleure coordination entre équipes et une formation spécifique des encadrants sont autant de leviers pour favoriser l'adhésion des élèves et fidéliser les équipes encadrantes.

Enfin, pour garantir un effet durable, il est important de prolonger la dynamique initiée par le label CLE. La mise en place de passerelles vers d'autres dispositifs citoyens ou associatifs, ainsi qu'une vision à long terme intégrée dans les établissements⁵, permettrait d'inscrire les élèves dans une continuité d'engagement. Cette approche garantirait que le CLE ne soit pas une simple étape isolée vécue durant une seule année, mais une véritable pierre angulaire dans la formation à la citoyenneté.

Ces ajustements, s'ils sont mis en œuvre, maximiseront le potentiel du label CLE en tant qu'outil « clé » pour promouvoir la citoyenneté et renforcer la participation des jeunes à des projets porteurs de sens. Ils contribueront également à accroître la satisfaction des élèves et des enseignants, tout en répondant aux enjeux organisationnels et structurels identifiés lors de cette première année d'expérimentation.

⁵ Depuis juin 2024, le SNU est intégré dans les programmes d'enseignement moral et civique. Il est notamment présenté en classe de 3^e ([BOEN](#) n° 24 du 13 juin 2024).

Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur www.injep.fr

ÉVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES « CLASSES ET LYCÉES ENGAGÉS » EN 2023-2024

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été mandaté pour réaliser l'évaluation du Service national universel. Cette mission, engagée dès la phase de préfiguration en 2019, se poursuit et vise à analyser les conditions de mise en œuvre du Service national universel ainsi que sa réception par les différentes parties prenantes. L'évaluation doit permettre de formuler des enseignements et recommandations pour accompagner *in itinere* la montée en charge du dispositif. Elle s'appuie sur une méthode mixte mêlant enquête statistique et investigations qualitatives de terrain.

Depuis la rentrée de septembre 2023, une nouvelle labellisation nommée « classes et lycées engagés » (CLE) est déployée au sein des établissements scolaires volontaires. Ce label vise à reconnaître et à encourager les initiatives collectives qui stimulent l'engagement des élèves de seconde et de première année de CAP, en incluant un séjour de cohésion du SNU parmi les activités proposées au cours de l'année. En valorisant les projets et interventions dédiés à l'engagement citoyen, le label CLE entend soutenir et renforcer une dynamique déjà présente dans de nombreux établissements tout en encourageant l'émergence de nouvelles actions concrètes et partenariales au sein de la communauté éducative.

En 2024, l'évaluation s'est concentrée sur l'expérimentation du label CLE en tant que levier de développement et de structuration du dispositif d'engagement national. Dans ce cadre, une enquête qualitative a été menée auprès d'un panel d'établissements labellisés, complétée par les résultats du questionnaire adressé à l'ensemble des jeunes participants aux séjours de cohésion.

L'évaluation qualitative a été conduite auprès de huit établissements labellisés au cours de l'année scolaire 2023-2024, répartis dans six académies et auprès de quatre centres SNU implantés dans quatre départements. Ce panel a été sélectionné pour refléter la diversité des contextes scolaires, avec des établissements aux profils variés afin de réaliser une analyse à 360 degrés de l'expérimentation, en s'intéressant à la fois au processus de labellisation, au contenu des projets, à leur mise en œuvre au sein des établissements et à l'organisation/animation des séjours de cohésion dédiés aux élèves CLE.

Le présent rapport livre l'analyse de ces résultats, soulignant les forces, les faiblesses et les principaux enseignements tirés de ce volet qualitatif, et pointe les enjeux qui pourraient accompagner le label pour les prochaines années de déploiement.